

**Commune de Montferrier sur Lez**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL TENUE EN MAIRIE**  
**LE 22 MARS 2017 A 19H00**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance ordinaire, **le 22 mars 2017 à 19h00** sous la présidence de Monsieur Michel FRAYSSE, Maire.

Date de Convocation et d'affichage : 16 mars 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 21

**Présents** : Monsieur Michel **FRAYSSE**, Mesdames Marie-Andrée **LAZUTTES**, Danielle **PIOCH**, Amélie **GIORGETTI**, Marie-Hélène **CABAS**, Isabelle **EHRET**, Brigitte **DEVOISSELLE**, Messieurs Bruno **BARASCUD**, Alain **BRETON**, Bernard **CAPO**, Jacques **RUIZ**, Alain **JAMME**, Julien **BOUGETTE**, Bruno **BAYLE**, Franck **GAILLARD**, Monsieur Jean-Marie **PROSPERI**

**Absent(s)** ayant donné un pouvoir :

- Madame Lydie **ROCHETTE** donné un pouvoir à Monsieur Alain Jamme
- Madame Elisabeth **TOUTAIN** a donné un pouvoir à Madame Danielle PIOCH
- Madame Valérie **BAZIN/MOUTOU** a donné un pouvoir à Madame Amélie GIORGETTI
- Monsieur Michel **BOURELLY** a donné un pouvoir à Monsieur Jean-Marie PROSPERI
- Monsieur Alain **BERTHET** a donné un pouvoir à Madame Brigitte DEVOISSELLE

**Absents** : Madame Fabienne **RETUREAU**, Monsieur Fabien **DANIEL**

***Monsieur Alain Jamme est élu secrétaire de séance.***

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à approuver le PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2016.

Le Procès Verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire énonce les différents points à l'ordre du jour et soumet son approbation globale au vote.

1 – D.O.B

2 – Compte Administratif 2016

3 – Compte de Gestion 2016

4 – Taux d'imposition 2016

5 – Demande de subventions Extension Bibliothèque

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 1 – D.O.B (Débat d’Orientation Budgétaire)

La Commune de Montferrier sur lez compte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 une population municipale de 3 532 habitants et une population totale de 3 727 habitants.

Le Débat d’orientation budgétaire constitue un moment essentiel de la vie de la commune

A cette occasion sont notamment définis la politique d’investissement, la stratégie financière de gestion et la politique fiscale.

### LES OBJECTIFS DU DOB

Ce débat permet au conseil municipal :

- De faire le bilan de l’exercice précédent
- De discuter des orientations budgétaires de l’exercice et des engagements notamment en matière d’investissement
- D’être informé sur l’évolution de la situation financière

### LES FAITS MARQUANTS DE L’EXERCICE 2016

Le budget de fonctionnement a été respecté et nous avons procédé à une décision modificative mineure.

Les réalisations de charges sont en deçà des prévisions :

Prévu : 5 632 834 € Réalisé : 3 100 923.11 €.

Les recettes sont légèrement supérieures aux prévisions :

Prévu : 5 632 834 € Réalisé : 5 761 915.72 €

Les dépenses d’investissement s’élèvent à 898 555.75 € ce qui correspond au remboursement du capital des emprunts 25 747.21 €, aux travaux et acquisitions.

Les recettes d’investissement s’élèvent à 619 623.31 €. Le FCTVA encaissé est supérieur à nos prévisions ainsi que la TLE et Taxe d’Aménagement versée par la métropole.

Les subventions sont légèrement inférieures aux prévisions compte tenu des montants des travaux inférieurs aux prévisions (Réfection centre village)

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2015	2016
Charges à caractère général	916 727.07	919 688.15	783 539.72
Personnel	1 295 902.33	1 316 869.18	1 259 081.66
Attribution de compensation	249 875.24	334 939.24	784 426.00
Opération d’ordre	105 916.02	34 670.63	61 752.82
Charges de Gestion Courante	178 726.33	171 010.52	201 704.76
Charges financières	12 356.61	11 330.06	10 328.15
Charges exceptionnelles	8 000.00	45.00	90.00
<b>Total des charges de fonctionnement :</b>	<b>2 767 503.60 €</b>	<b>2 788.552.78 €</b>	<b>3 100 923.11 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2015	2016
Excédent de fonctionnement 2013	1 617 403.05	2 113 485.23	2 515 516.27
Atténuation de charges	24 232.13	38 339.35	23 912.25
Opérations d’ordre			4 251.64
Produits des services	232 716.84	202 537.93	243 547.11
Impôts et taxes	2 438 046.59	2 468 987.38	2 521 113.21
Dotations et participations	332 215.00	318 426.67	248 296.00
Produits de gestion courante	158 865.23	171 879.78	183 269.25
Produits financiers	8.98	7.07	5.99
Produits exceptionnels	77 501.01	1 810.83	22 004.00
<b>Total des produits de fonctionnement :</b>	<b>4 880 988.83 €</b>	<b>315 474.24 €</b>	<b>5 761 915.72 €</b>

**Le résultat de clôture de fonctionnement s’élève à 2 660 992.61 €.**

Ce bon résultat nous donnera des marges de manœuvre pour le budget primitif de 2017.

L'équilibre fondamental de nos finances est respecté, notre situation financière est bonne, notre épargne nette est toujours positive malgré une nouvelle baisse de la DGF en 2016.

Epargne nette =

Recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement – remboursement du capital des emprunts soit :

RRF = 5 761 915.72 € – 2 515 516.27 € = 3 246 399.45 €

DRF = 3 100 923.11 €

Capital Emprunt = 25 747.21 €

3 246 399.45 € – 3 100 923.11 € – 25 747.21 € = 119 729.13 €

Cette épargne nette en forte diminution est due au paiement en 2016 du solde de l'A.C 2015 pour un montant de 150 948.27 €.

L'épargne nette réelle pour 2016 s'établit comme suit :

119 729.13 € + 150 948.27 € = 270 677.40 €

L'épargne nette rectifiée pour 2015 est de :

388 691 € – 150 948.27 € = 237 742.73 €

On peut noter une petite augmentation de cette épargne nette de 32 934.67€.

Il faudra continuer une politique de rigueur car une nouvelle baisse de la DGF pour le redressement des finances publiques est annoncée pour 2017 même si elle sera diminuée de moitié.

<b><u>Dépenses d'investissement</u></b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Opérations d'ordre			4 251.64
T.E.L			8 000.00
Report	682 006.42		
Remboursement des emprunts :	7 838.22	24 745.70	25 747.21
Immobilisations Incorporelles (PLU Modif)		996.00	225.00
Subventions d'équipement	248 759.20	257 688.73	429 397.27
Investissements divers :	935 651.60	347 538.76	430 934.63
<b>Total des dépenses d'investissement :</b>	<b>1 894 255.44</b>	<b>630 968.79</b>	<b>898 555.75</b>
<b><u>Recettes d'investissement</u></b>			
Report		518 238.09	162 304.09
Opération d'ordre	105 916.02	34 670.63	61 752.82
TVA et TLE affectation du résultat	920 275.35	204.769.82	179 968.65
Subvention	1 386 302.16	35 594.34	214 206.75
Dépôts de cautionnement			1 400.00
<b>Total des recettes d'investissement :</b>	<b>2 412 493.53</b>	<b>793 272.88</b>	<b>619 632.31</b>

Soit un déficit d'investissement de 278 923.44 €.

**L'excédent global de clôture pour 2016 s'élève donc à :**

**2 660 992.61 € - 278 923.44 € = 2 382 069.17 €.**

Ce montant qui constitue le résultat de l'exercice sera affecté au budget primitif 2017 de la manière suivante :

Fonctionnement = 2 382 068.61 €

Investissement = 278 924.00 €

## **Projection du BP pour 2017 en fonction des objectifs de gestion**

Nous proposons un Budget de fonctionnement 2017 sensiblement égal au budget de 2016.

DGF de 2013 à 2016 :

	2013 : 305 598 €
	2014 : 288 809 €
	2015 : 234 329 €
	2016 : 176 463 €
Projection	2017 : 133 124 € + 25 000 €

Il faut espérer que les nouvelles recettes fiscales dues aux constructions nouvelles dans les nouveaux lotissements ou suite aux diverses divisions de terrains viennent compenser les pertes de la DGF.

En raison de la crise économique, et pour ne pas pénaliser les ménages, nous proposons de ne pas augmenter les taux d'imposition 2017.

Nous devons rester dans la modération d'autant plus que les impôts locaux s'ajoutent à ceux du Conseil Général, de la Région et de Montpellier Méditerranée Métropole.

Comparons l'imposition avec les communes situées autour de Montpellier et dans l'agglomération :

### **Taux d'imposition 2015 :**

COMMUNE	TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI
<b>MONTFERRIER SUR LEZ</b>	<b>11,95</b>	<b>20,67</b>
SAINT JEAN DE VEDAS	14,11	25,11
FABREGUES	14,70	20,35
PEROLS	22,32	31,48
CASTELNAU LE LEZ	16,50	34,19
JUVIGNAC	21,01	35,49
GRABELS	19,87	27,52
VENDARGUES	17,36	21,13
CLAPIERS	18,65	21,57
PRADES LE LEZ	19,60	28,52
COURNONTERAL	21,37	23,38
JACOU	20,48	24,84
VILLENEUVE LES MAGUELONE	24,47	38,93
SAINT GEORGES D'ORQUES	21,39	24,50
MONTPELLIER	22,49	31,18
PIGNAN	17,33	23,51
CASTRIES	14,50	24,60

Ce tableau nous permet de constater que nous restons une commune dont les taux font partie des plus bas autour de Montpellier.

### **Poids de la dette :**

Notre dette en capital est de 239 672.52 € au 1<sup>er</sup> janvier 2017 soit 67.85 € par habitant. L'annuité par rapport aux recettes réelles de fonctionnement représente pour 2016 : 7.41 % alors que la norme maximum se situe à 15 %.

Il faut aussi noter que dans sept ans, la commune n'aura que très peu à rembourser.

C'est le résultat d'une politique de désendettement menée depuis plus de 20 ans par l'équipe municipale.

De plus notre dette ne comporte aucun emprunt toxique pouvant mettre en péril les finances communales.

## EVOLUTION DE LA DETTE

Période	Restant dû	Capital	Intérêts	Frais	TOTAL
2017	239 672,52	26 789,77	9 285,59	0,00	36 075,36
2018	212 882,75	27 874,61	8 200,75	0,00	36 075,36
2019	185 008,14	29 003,45	7 071,91	0,00	36 075,36
2020	156 004,69	30 178,08	5 897,28	0,00	36 075,36
2021	125 826,61	31 400,36	4 675,00	0,00	36 075,36
2022	94 426,25	32 672,24	3 403,12	0,00	36 075,36
2023	61 754,01	33 995,72	2 079,64	0,00	36 075,36
2024	27 758,29	10 256,83	948,86	0,00	11 205,69
2025	17 334,34	2 145,75	770,65	0,00	2 916,40
2026	15 188,59	2 247,51	668,89	0,00	2 916,40
2027	12 941,08	2 354,09	562,31	0,00	2 916,40
2028	10 586,99	2 465,72	450,68	0,00	2 916,40
2029	8 121,27	2 582,65	333,75	0,00	2 916,40
2030	5 538,62	2 705,12	211,28	0,00	2 916,40
2031	2 833,50	2 833,50	83,01	0,00	2 916,51

En conclusion, l'excédent global de clôture qui s'élève à 2 382 069.17 €, va nous permettre d'envisager de nouveaux investissements sans recourir à l'emprunt.

Projets nouveaux :

- Etudes et acquisitions foncières liaison piétonne Village / Caudalie (budget Métropole)
- Rénovation de 2 courts de tennis (en cours)
- Rénovation Espace Miquel
- Travaux divers Mairie et école
- Parking du Devézou

Monsieur Prosperi remercie tout d'abord Monsieur Capo pour la présentation claire et complète qui a été faite du budget 2016. Monsieur Prosperi constate tout d'abord que le budget en exécution est effectivement et heureusement meilleur que le budget primitif voté en mars 2016 qui prévoyait une épargne nette négative.

Monsieur Prosperi mentionne ensuite que, même si les dépenses de fonctionnement ont été contenues, celles-ci augmentent de plus de 3,4% entre 2015 et 2016, soit beaucoup plus que l'inflation qui s'est établie à 0,6% en France en 2016. Dans le détail, certains postes laissent même apparaître de très fortes augmentations (Maintenance + 97 % et Frais d'affranchissement + 83% en 4 ans ; Alimentation et Cantine + 32 % en un an), il serait souhaitable que ces postes de dépenses soient observés de plus près en 2017. D'un autre côté, les recettes de fonctionnement ont, elles, diminué de 4,5% entre 2015 et 2016 (et de 0,7%, si on ne tient compte que des recettes fiscales et de la dotation générale de fonctionnement). Il faut en outre constater que l'augmentation des bases fiscales liées aux nouvelles constructions (domaine de Caudalie et lotissement de Caubel) ne permet pas de compenser dans la durée les baisses observées des dotations d'état. Par ailleurs, cette augmentation de la population communale se traduira naturellement dans les années qui viennent par une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Ce déséquilibre croissant entre les dépenses et les recettes de fonctionnement entraîne une baisse significative de l'épargne nette déjà constatée l'année dernière. L'épargne nette correspond à la possibilité pour la Commune de financer, une fois payé l'ensemble des dépenses courantes, des opérations plus importantes. C'est l'équivalent pour un ménage de sa possibilité au-delà des achats courants, alimentaires, vêtements, frais scolaires... de pouvoir acheter une maison ou un véhicule. L'épargne nette de Montferrier a ainsi été deux fois plus faible en 2015 et en 2016 que lors des 5 années antérieures (2010 à 2014). Elle ne représente aujourd'hui qu'à peine 10% des recettes fiscales de la commune.

Ce très faible ratio réduit les marges de manœuvres de la commune. Ainsi en 2016, la commune a été contrainte de prélever 133 K€ sur le fond de roulement pour couvrir les dépenses d'investissements. Malgré cela, il faut constater, qu'une fois déduites les dépenses obligatoires (PAE de Caubel, remboursement des emprunts), les dépenses d'investissements correspondant aux opérations d'entretien des biens communaux ou aux équipements nouveaux ont été relativement faibles en 2016 (430 K€), de l'ordre de 115 € par habitant. Tout ceci ne peut conduire qu'à être particulièrement vigilant lors de l'établissement du budget primitif 2017.

Le conseil municipal à l'unanimité reconnaît que le débat d'orientation budgétaire 2017 a bien eu lieu.

## 2 – Compte Administratif 2016

Monsieur Bernard CAPO Maire-Adjoint délégué aux finances donne une présentation du compte administratif 2016 lequel est résumé dans le tableau ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement	:	3 100 923.11 €
Recettes de fonctionnement	:	5 761 915.72 €
		-----
Excédent de fonctionnement	:	2 660 992.61 €
Dépenses d'investissement	:	898 555.75 €
Recettes d'investissement	:	619 632.31 €
		-----
Déficit d'investissement :		278 923.44 €
<b><u>Excédent global de clôture</u></b>	:	2 382 069.17 €

Le conseil municipal après avoir délibéré adopte le compte administratif à la majorité par 18 voix Pour et 3 Abstentions (Mme EHRET, Messieurs BOURELLY et PROSPERI).

## 3 – Compte de Gestion 2016

Monsieur Bernard CAPO, Maire-Adjoint délégué aux finances présente le compte de gestion 2016 de Monsieur le Trésorier de Castries.

Le résultat de l'ordonnateur (compte administratif) et du comptable (compte de gestion) étant concordants il est proposé d'adopter le compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour l'année 2016.

Le conseil municipal après avoir délibéré adopte le compte de gestion à la majorité par 18 voix Pour et 3 Abstentions (Mme EHRET, Messieurs BOURELLY et PROSPERI).



#### **4 – Taux d'imposition 2016**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter pour 2017 les mêmes taux d'imposition en vigueur depuis 2005.

Taxe d'habitation	11.95 %
Foncier bâti	20.67 %
Foncier non bâti	79,73 %

Le conseil municipal après avoir délibéré adopte le compte de gestion à la majorité par 18 voix Pour et 3 Abstentions (Mme EHRET, Messieurs BOURELLY et PROSPERI).

#### **5 – Demande de subventions pour l'extension de la Bibliothèque**

La commune souhaite faire une extension de la bibliothèque. Les travaux d'un montant prévisionnel TTC de 289 455.46 € concernent l'ensemble des travaux (démolition, gros œuvre, charpente couverture, enduit façades, étanchéité, serrurerie, doublage plâtrerie, menuiseries extérieure et intérieure, carrelage, peinture, plomberie, électricité, chauffage).

Le conseil municipal après avoir délibéré autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions possibles pour ces travaux auprès des collectivités territoriales et des organismes d'état.